



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/38/69
S/15559
12 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UNIT LIBRARY

JAN 12 1983

CONFIDENTIAL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 7 janvier 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 8 décembre 1982 (A/37/729-S/15517) et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le dernier incident au cours duquel les forces vietnamiennes au Kampuchea ont attaqué le peuple thaïlandais et violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Cet incident s'est produit le 31 décembre 1982 à 14 h 20; des citoyens thaïlandais locaux, qui vquaient paisiblement à leurs occupations quotidiennes à Ban Danpattana, district de Kap Choeng, province de Surin, sont devenus les victimes innocentes de plusieurs barrages de tirs d'artillerie qui se sont poursuivis de façon continue pendant plus d'une heure jusqu'au moment où les forces thaïlandaises stationnées en territoire thaïlandais ont riposté, usant de leur droit de légitime défense. Les autorités militaires thaïlandaises ont donné de l'incident le rapport documenté ci-après :

"Plus de 30 obus d'artillerie ont explosé à Ban Danpattana, village thaïlandais situé à environ 7 km de la frontière, détruisant des maisons, des fermes et du bétail et endommageant plusieurs structures et installations publiques. Le plus tragique a été la mort de quatre enfants thaïlandais. Huit autres ont été grièvement blessés."

Le Gouvernement royal thaïlandais condamne dans les termes les plus énergiques ce bombardement aveugle de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea par les forces vietnamiennes au Kampuchea. Les autorités vietnamiennes sont directement responsables de la mort de ces quatre enfants thaïlandais et doivent assumer pleinement les conséquences de leurs actes.

Le Gouvernement royal thaïlandais tient une fois de plus à réaffirmer son intention de recourir à tous les moyens dont il dispose pour protéger la vie des citoyens thaïlandais innocents et sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande contre ces actes hostiles perpétrés par des forces étrangères occupant illégalement le Kampuchea.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "La situation au Kampuchea" et "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est", et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI
